

Tignes, le 12 décembre 2024

**PERMIS DE CONSTRUIRE**

**PC 24M6001**

Julien Beltrami - SA Société des Téléphériques de la Grande Motte (STGM)  
Démolition du télésiège à pinces fixes de l'Aiguille Percée et reconstruction d'un  
télésiège débrayable de 6 places

**TRAVAUX A REALISER POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET  
L'ASSAINISSEMENT A LA CHARGE DU DEMANDEUR**

**EAU POTABLE :**

➤ Aucun raccordement demandé.

Fonctionnement avec cuve eaux claires.

**EAUX USEES :**

➤ Aucun raccordement demandé.

Fonctionnement avec cuve eaux usées qui sera vidangée annuellement par une société spécialisée, déchets traités en centre spécialisé et certifié.

Les bordereaux de traçabilité seront à transmettre après chaque vidange au SPANC - Service de la gestion intégrée de la ressource en eau de Tignes.

Attestation de conformité SPANC par rapport au projet d'installation d'assainissement non collectif datant du 20/09/2023.